



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER
MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

AVIS PUCLIC est donné par Robert Lyman, directeur général et Greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi, 22 janvier 2026 à 19 h00.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance extraordinaire.
2. Vérification de l'avis de convocation.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisation 2026, 2027, 2028.
5. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour.
6. Clôture et levée de l'assemblé

Donné à Saint-Charles-Garnier ce 12 janvier 2026



Robert Lyman, Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Robert Lyman directeur général et greffier trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le mercredi, 23 octobre 2024.

En foi de quoi, je signe à Saint-Charles-Garnier ce 12 janvier 2026



Robert Lyman, directeur général, greffier-trésorier